



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 4 décembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, 33 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 27 en zone gendarmerie et 6 en zone police).

Au cours du week-end du 2 au 3 décembre, 45 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 10 pour usage du téléphone portable tenu en main, 6 pour défaut de port de la ceinture conducteur, 4 pour défaut d'assurance et 3 pour non respect du stop.

4 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 10 automobilistes sur 34 contrôlés ont été verbalisés (01 pour non respect de la signalisation (interdiction de tourner à gauche), 02 pour pneus lisses, 03 pour défaut de contrôle technique, 01 pour non port du casque, 01 pour usage du téléphone portable, 02 ont fait l'objet d'une amende forfaitaire délictuelle pour détention de stupéfiants)

1 véhicule a été immobilisé.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.